

Demande de :
Carte Nationale d'Identité

Le dossier de Carte Nationale d'Identité doit comporter en toute hypothèse les pièces suivantes :

- Le CERFA complété et signé par l'utilisateur ou par la personne qui détient l'autorité parentale pour un mineur.**
- L'empreinte à partir de 13 ans.**
- 2 photos d'identité récentes de format 3,5*4,5 cm, identiques, parfaitement de face tête nue,**
- La preuve de la nationalité française (2) (Acte d'état civil portant mention de la nationalité française et décret de naturalisation ou décret/déclaration d'acquisition de la nationalité française ou certificat de nationalité française).**
- Un justificatif de domicile** de type EDF, Télécom, loyer, avis d'imposition...
- Un justificatif de l'état civil** (acte de naissance).
- Un justificatif de nationalité française** (sauf dans le cas où le justificatif d'état civil suffit à attester la nationalité)
- En cas de perte ou de vol fournir la déclaration.**
- Pour un renouvellement fournir l'ancienne CNI ou si elle est périmée depuis plus de 2 ans fournir un justificatif de l'état civil (acte de naissance).**